

MUNICIPALES
2014

notre dossier

Décryptage

Le partenariat public-privé, histoire d'une dérive 50

Enquête

PPP, la ruine des mairies 52

Pour l'Etat, le surcoût atteint des milliards 55

Interview

Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier ministre: « Les PPP doivent rester une solution d'exception » 56

GRANDS TRAVAUX, CHERS CRÉDITS

Avec les partenariats public-privé (PPP), les élus font financer leurs chantiers par des entreprises, en échange d'un loyer sur vingt à trente ans. Une pratique souvent dévoyée qui peut coûter cher au contribuable. PAR **STÉPHANE LOIGNON**



Serge Dassault (UMP).

Hôpitaux et stades ultra-modernes, piscines rutilantes, réverbères dernier cri... A la veille des élections municipales, plus d'une centaine de maires pouvaient se targuer d'avoir doté leur commune d'installations flambant neuves sans avoir, pour l'instant, déboursé grand-chose. Le secret de ce tour de passe-passe? Le partenariat public-privé (PPP), un contrat permettant à l'Etat et aux collectivités de faire financer un projet par une entreprise (Bouygues, Eiffage, Vinci...), qui assure la construction, la maintenance et même parfois l'exploitation de l'équipement. Mais ce service a un prix: un loyer, versé chaque année pendant toute la durée du contrat (de vingt à trente ans), qui rend l'affaire nettement moins intéressante pour le contribuable. ●●●

Hôpital

LE CENTRE HOSPITALIER SUD-FRANCILIEN (CORBEIL-ESSONNES)

**COÛT DU CHANTIER 344 MILLIONS
D'EUROS**

COÛT FINAL 1,8 MILLIARD D'EUROS

Divorce à grand frais à Corbeil-Essonnes: le 31 mars, le Centre hospitalier sud-francilien (CHSF) et Héveil, filiale d'Eiffage, mettront fin au PPP qui les liait. Héveil recevra 80 millions d'euros d'indemnités compensatoires et 92 millions d'euros supplémentaires seront versés pour le transfert de propriété (remboursement de TVA et d'une partie de l'emprunt). Facture totale: 172 millions d'euros. Sans compter 21 millions d'euros de loyer résiduels pour les 18 prochains mois pendant lesquels Héveil accompagnera le CHSF vers l'autonomie. Le bail avait été signé en 2006 par Manuel Valls (PS), alors maire d'Evry (Essonne), et Serge Dassault, ex-maire (UMP) de Corbeil-Essonnes. « Je l'ai soutenu car Xavier Bertrand (ex-ministre de la santé, NDLR) m'avait dit que, sans PPP, l'hôpital ne pourrait pas être financé », confie ce dernier. Héveil investit alors 344 millions d'euros, prend en charge l'entretien et la maintenance, contre le versement d'un loyer par le CHSF (48 millions d'euros en 2013) pendant trente ans. Pour des modifications en cours de chantier, Héveil réclame 174 millions d'euros. A la livraison, en 2011, 7000 malfaçons sont répertoriées. En fin de compte, l'addition globale s'élève à 1,8 milliard d'euros, selon le CHSF. Un scénario catastrophe évité par la résiliation du contrat, qui devrait faire économiser plus de 600 millions d'euros. Marie d'Ornellas



PPP, LA RUINE DES MAIRIES

Stades



MMARENA (LE MANS)

> **COÛT DU CHANTIER 102 MILLIONS D'EUROS**
 > **COÛT FINAL 114 MILLIONS D'EUROS (AU MOINS)**

Jean-Claude Boulard (PS).



Un stade de 25000 places pour un club de foot de sixième division, en liquidation judiciaire... Subventionnée à hauteur de 50 millions d'euros par les pouvoirs publics, la MMArena, construite quand Le Mans FC évoluait en Ligue 1, a tourné au fiasco. « Le projet a été voté à l'unanimité », soupire le maire PS, Jean-Claude Boulard, aujourd'hui bien isolé pour négocier avec Vinci, chargé de la gestion du stade, qui refuse d'assumer seul ce gouffre financier. En plus du loyer de 1,35 million d'euros annuel (sur trente-cinq ans), la ville accorde déjà au groupe 450 000 euros par an d'indemnités compensatoires, liées à la rétrogradation du club, et a mis de côté 600 000 euros de plus pour 2014, en prévision de l'issue des discussions.

Michel Delebarre (PS).

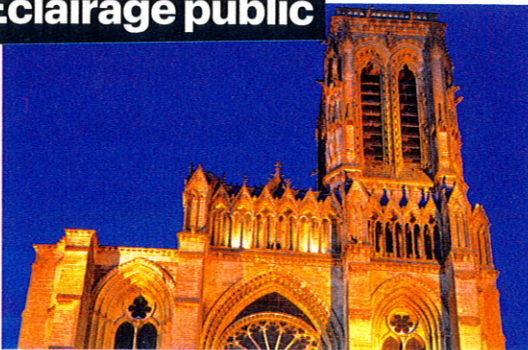


ARENA (DUNKERQUE)

> **COÛT DU CHANTIER 112,4 MILLIONS D'EUROS**
 > **COÛT FINAL 219 MILLIONS D'EUROS**

Habitué à jouer devant moins de 3000 spectateurs, les basketteurs et handballeurs de Dunkerque (Nord) auront droit, dès 2015, à un stade de 10700 places. Le maire PS, Michel Delebarre, a signé, fin 2012, un PPP avec Vinci, qui a investi 75 millions, contre un loyer annuel de 6,6 millions d'euros sur vingt-sept ans. « Si l'un des clubs descend, le loyer pourrait passer à 8 millions d'euros, croit savoir Patrice Vergriete, ancien adjoint aux sports. Or aucun club ne s'est jamais maintenu vingt-sept ans au plus haut niveau », note-t-il. « En ajoutant les parkings et les infrastructures de transport, le projet pharaonique du maire coûtera presque 300 millions d'euros », soupire l'opposant. Contactée, la municipalité n'a pas donné suite.

Eclairage public



Edith Errasti (UMP).



SOISSONS

> **COÛT DU CHANTIER 6,3 MILLIONS D'EUROS**
 > **COÛT RÉEL 24,1 MILLIONS D'EUROS**

Le PPP signé avec la société Citelum en 2007 par l'ancienne maire UMP de Soissons (Aisne), Edith Errasti, pour l'éclairage de la ville, tourne au vinaigre. Fin 2012, le nouveau maire, Patrick Day (PS) a résilié le contrat. En cause: un surcoût de 500 000 euros par an pour la ville, pointé par la chambre régionale des comptes. Pis: l' élu a déposé plainte contre X, mi-décembre, pour des irrégularités dans l'attribution du marché. Les deux parties ont refusé de s'exprimer.



Stéphane Gatignon (EELV).

SEVRAN

> **COÛT DU CHANTIER NON COMMUNIQUÉ**
 > **COÛT RÉEL 15,1 MILLIONS D'EUROS (ANNULÉ)**

En lançant, dès 2006, un PPP pour remplacer quelque 5600 réverbères, Sevrans (Seine-Saint-Denis) et son maire Stéphane Gatignon (EELV) « ont essuyé les plâtres », selon le directeur général des services de la ville, Michel Bouillot. Résultat: deux projets successifs annulés, avec, à la clé, une indemnité de résiliation de 1,1 million d'euros pour les entreprises ETDE et Bentin, jugée généreuse par la chambre régionale des comptes.

PHOTOS: J.-F. MONIER/AFP; CHABANNE & PARTENAIRES ARCHITECTES/RSI; C. MORIN/MAXPPP; BIGOT/ANDIA; LEGAC/COLORISE; C. LANTEMOIS/MAXPPP; A. DELPEY/CITIMAGES; X. FRANCOLON/SIPA; R. ROZENCWAIG/AFP; V. ISORE; IP3; M. CHAUMEL/DIVERGENCE; P. ROSSIGNOL/AFP

POUR L'ÉTAT AUSSI, UN SURCÔÛT QUI ATTEINT DES MILLIARDS

Les maires ne sont pas les seuls à avoir abusé des partenariats public-privé. Surendetté, l'Etat a souvent utilisé ces contrats pour **financer des projets à crédit**.

PAR STÉPHANE LOIGNON

UNIVERSITÉ PARIS-DIDEROT | PERMIS DE CONSTRUIRE ANNULÉ... APRÈS LA CONSTRUCTION

Un architecte congédié après avoir refusé de transiger sur les conditions de sécurité, deux permis de construire annulés par le tribunal administratif de Paris, en juillet 2013, pour non respect des normes de sécurité, des arrêtés d'ouverture au public abrogés au même motif, en février 2014... Signé en 2009 par Valérie Pécresse, alors ministre (UMP) de l'Enseignement supérieur, ce PPP à **273 millions d'euros**, attribué à un consortium mené par Vinci pour quatre bâtiments universitaires, tourne au casse-tête.



PALAIS DE JUSTICE DE PARIS | UNE FACTURE MULTIPLIÉE PAR QUATRE

Un investissement de 679 millions d'euros, qui coûtera, au bout de vingt-sept ans, **2,7 milliards d'euros** à l'Etat... Le PPP du tribunal de grande instance des Batignolles met Christiane Taubira hors d'elle. « Comme démonstration de bonne gestion, je crois qu'on a déjà fait mieux », a tonné la ministre de la Justice, qui a renoncé à une coûteuse annulation du contrat, mais a promis de le renégocier.



PENTAGONE FRANÇAIS | ZONES D'OMBRE ET ADDITION SALÉE

C'est le plus gros chantier d'Ile-de-France: 145 000 mètres carrés de bâtiments à Paris (15^e), qui abriteront 9 300 militaires et civils du ministère de la Défense, dès 2015. Cet investissement de 745 millions d'euros, assumé par Bouygues dans le cadre d'un PPP, coûtera en fin de compte près de **3,5 milliards d'euros** de loyers sur vingt-sept ans (130 millions d'euros par an, frais de fonctionnement inclus). Une information judiciaire a été ouverte en 2011 sur les conditions d'attribution du marché.



ÉCOTAXE | LE PREMIER IMPÔT QUI COÛTE DE L'ARGENT À L'ÉTAT

En janvier 2011, une société italienne, Ecomouv, a été choisie pour installer et gérer les portiques destinés à récolter l'écotaxe : un impôt sur les poids lourds, qui devait rapporter 1,2 milliard d'euros par an à l'Etat à partir du 1^{er} janvier 2014. Mais les manifestations des Bonnets rouges ont entraîné son report. Elle ne rapporte donc rien, mais coûte déjà au contribuable **55 millions d'euros par trimestre**, le loyer prévu dans ce PPP pour rétribuer Ecomouv. En cas d'enterrement définitif, les pouvoirs publics devraient s'acquitter d'une indemnité de 800 millions d'euros, selon Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture. Le Sénat a ouvert mi-décembre une commission d'enquête sur le montage de cette taxe.



LE CANAL SEINE-NORD | L'ABANDON DU PPP ALLÈGE LA NOTE

Long de 106 kilomètres, le canal Seine-Nord Europe devait relier Compiègne (Oise) à Aubencheul-au-Bac (Nord). Mais le coût de ce PPP, passé de 4,4 milliards dans sa première estimation à **7 milliards d'euros** au final, a poussé le ministre des Transports Frédéric Cuvillier à annuler l'appel d'offres. Un projet alternatif est à l'étude. **Suite page 56.**

“ Les partenariats public-privé doivent rester une solution d'exception ”

Dix ans après avoir créé les PPP, l'ancien Premier ministre **Jean-Pierre Raffarin fait le bilan** de ce mode de financement controversé.

PAR STÉPHANE LOIGNON, AVEC GAËTANE MORIN



Pour Jean-Pierre Raffarin, vice-président du Sénat, les dérives ne remettent pas en cause les PPP.

Pour quelle raison avez-vous créé les PPP?

Il fallait, en 2004, trouver une façon de réaliser les projets urgents, que l'Etat ou les collectivités n'étaient pas en mesure de financer, et gagner ainsi au moins une dizaine d'années sur leur construction. Evidemment, cette urgence se paie. Certains disent que son coût est trop élevé, mais quel est le prix de l'urgence? Quel est le prix de la gravité? Quel est le coût de dix ans de retard d'un projet?

Dix ans après, quel bilan tirez-vous des PPP?

Pour moi qui suis sénateur de la Vienne, il est très positif. J'y ai eu recours pour le centre pénitentiaire de Vivonne et la ligne à grande vitesse (LGV) Paris-Bordeaux. Ces investissements ont eu un impact considérable en termes d'aménagement du territoire. Aujourd'hui, 9 000 personnes travaillent sur la LGV, dont 500 ingénieurs installés à Poitiers. La construction de la

prison a fait venir dans la ville près de 500 personnes, avec du pouvoir d'achat et un emploi stable. Cela fait aussi partie du bilan.

Le cas du Centre hospitalier sud-francilien, à Evry, montre cependant qu'il y a eu des dérives.

Ce n'est pas parce qu'un PPP ne marche pas que le procédé ne fonctionne pas. Quand un projet dérive, ce n'est pas la faute du contrat mais celle des acteurs! L'assassin n'est pas le revolver. Je vois bien que les socialistes remettent en cause les PPP, mais c'est une question idéologique. J'admets toutefois qu'il y a des risques: ils ne doivent pas être une solution de facilité, pour contourner le problème de l'endettement, mais une solution d'exception, pour des équipements indispensables et urgents.

Sur 184 contrats de partenariat signés de 2004 à 2013, l'investissement total,

13 milliards d'euros, coûtera plus de 34 milliards d'euros au contribuable. Est-ce normal?

Vous omettez de préciser que ce montant inclut l'entretien, le service, parfois même le personnel. Sur trente ans, les frais de fonctionnement sont énormes. De plus, les PPP permettent de responsabiliser le constructeur. L'entreprise qui bâtit doit, à l'issue du contrat, rendre l'équipement comme neuf. Elle va donc construire avec des matériaux de qualité et prendre soin du bâtiment jusqu'à la fin de son engagement. Je ne nie pas que les PPP sont probablement plus chers. Mais n'oublions pas qu'ils rendent possible quelque chose d'impossible.

L'Etat et les collectivités locales sont-ils capables de négocier correctement face à des groupes comme Bouygues, Vinci ou Eiffage, dont c'est le métier?

Sommes-nous plus ballots que les Anglais, qui y ont eu recours à haute dose? Les murs du ministère de l'Intérieur britannique sont propriété de Bouygues.

Justement, le chef du gouvernement britannique, David Cameron, a critiqué les coûteux PPP signés par son prédécesseur, Tony Blair.

Ces querelles relèvent du combat politique. L'essentiel, c'est de savoir apprécier la pertinence de l'urgence et le prix du service.

Mais comment faire, alors?

On peut proposer la création de comités ad hoc, composés de spécialistes et d'usagers, qui jugeraient au préalable l'intérêt et l'urgence des projets. Un rapport d'évaluation indépendant pourrait être rendu public avant la décision des élus. Sur des projets d'envergure, il pourrait même y avoir une évaluation à mi-parcours et en fin de cycle. Il faut rester vigilant.